

## COMMUNIQUE DE PRESSE

29 mars 2010

### Risques chimiques dans les pressings

#### L'INRS met en garde contre les effets indésirables du traitement des émissions de perchloroéthylène par photocatalyse

L'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) met en garde contre les conséquences de l'utilisation de systèmes photocatalytiques pour la réduction de l'exposition du personnel des pressings au perchloroéthylène. En effet, dans le cadre de travaux sur l'application de ce procédé, et notamment de mesures réalisées dans un établissement de nettoyage à sec, l'INRS a mis en évidence la formation de sous-produits organiques très toxiques, principalement du phosgène, à des niveaux d'exposition préoccupants à proximité des postes de travail.

Le Phosgène est un gaz très toxique par inhalation provoquant des effets pulmonaires sévères même à des concentrations très faibles. (Voir la fiche toxicologique du Phosgène [72](#) de l'INRS).

En matière de prévention du risque chimique dans les pressings, l'INRS préconise les solutions permettant, en amont, de supprimer l'utilisation du perchloroéthylène, ou d'en limiter les émissions à la source, conformément aux principes généraux de prévention et à la réglementation. (Voir l'aide-mémoire technique « *L'activité de nettoyage à sec* » [ED 6025](#)). Les procédés de traitement des émissions en aval par photocatalyse, présentent le risque de générer des sous-produits toxiques.

L'INRS a informé la Direction générale du travail (Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville), la Direction des risques professionnels de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés, les Caisses régionales d'assurance maladie et les Caisses générales de sécurité sociale de cette situation préoccupante.

*Référence en matière de prévention des risques professionnels, l'INRS est un centre-ressource pour la protection de la santé et la sécurité de l'Homme au travail.*

**Contact presse :**

Marc Malenfer, [malenfer@inrs.fr](mailto:malenfer@inrs.fr), 01 40 44 14 40, [inrs.fr](http://inrs.fr)